

Waste and Climate Change: Global Trends and Strategy Framework

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Paris : PNUE, 2010

Source : PNUE,

<http://www.unep.or.jp/letc/Publications/spc/Waste&ClimateChange/Waste&ClimateChange.pdf>

Tags : Environnement | Changement climatique | Déchets

Selon le présent rapport, les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) pourraient atteindre environ 49 gigatonnes (Gt) de CO₂, à l'horizon 2020, si les engagements pris à Copenhague ne sont pas mis en œuvre.

Le secteur de la gestion des déchets est responsable de 3 à 5 % des émissions mondiales de GES. Le rapport souligne que ce secteur permettrait de capturer une partie non négligeable des émissions mondiales. Cependant, les actions menées dans ce sens sont généralement limitées au niveau national alors qu'il serait plus opportun de développer des réponses globales et mieux coordonnées face à ce problème, notamment, dans les économies en développement. A ce titre, une gestion écologique des déchets favoriserait la réduction des émissions de GES, la création de nouveaux emplois verts, ainsi que l'accès à l'énergie via des projets de récupération des déchets.

Le rapport identifie trois domaines dans lesquels des économies de GES peuvent être réalisées en relation avec le secteur des déchets à savoir :

- La réduction de la quantité de matières premières utilisées dans la production

afin de récupérer les matériaux grâce au recyclage ;

- La production de l'énergie à partir de déchets pour remplacer l'énergie provenant des combustibles fossiles ;
- Le stockage du carbone dans les décharges.

Néanmoins, le rapport souligne que beaucoup d'éléments restent à étudier pour évaluer la contribution potentielle de ce secteur en matière de réduction des émissions. Dans plusieurs pays en développement, le taux des déchets organiques atteint environ 50% et pourrait, dans un pays émergent comme la Chine, représenter plus de la moitié des flux de déchets jusqu'à l'horizon 2030.

Les stratégies de gestion des déchets doivent être mises en œuvre en tenant compte, à la fois, des facteurs environnementaux, sociaux et économiques, spécifiques à chaque pays ainsi que des questions liées à l'accès au financement et aux technologies facilitant la gestion et la récupération des déchets.

